

Tempo

N°36 Mai 2021

Le magazine de la ville de La Réole

Projet de ville

Les travaux
vont démarrer

3-7

Solidarité

L'incroyable élan

16

Budget

Ambition
et équilibre

8-11

Chères Réolaises, chers Réolais,

Beaucoup de choses ont déjà été dites sur le formidable élan de solidarité qui nous a animés au cours des dernières inondations. Beaucoup de choses ont également été dites sur la patience dont nous devons tous faire preuve depuis un peu plus d'un an face au COVID et qui risque malgré tout de durer encore. Beaucoup de choses ont été dites sur nombre de sujets, que ce soit au travers de votre journal La Réole Info, Tempo, la presse et même la radio et les télévisions !

Je me contenterai donc de remercier toutes celles et ceux qui, depuis des mois, se battent pour nous rendre la vie plus agréable, plus solidaire, plus humaine. Leur action – votre action – ne se limite pas aux derniers mois écoulés ; elle est une constante dans la vie de notre cité.

Certains bénévoles sont venus de parfois très loin pour nous aider lorsque Garonne a fait des siennes. Des médecins et des infirmières sont sortis de leur retraite pour nous vacciner. De nombreux élus des communes voisines ont participé au bon déroulement de l'accueil à l'hôpital.

Ce sont là les principaux sujets qui ont rythmé notre vie au cours des derniers mois, mais il y en a tant d'autres.

Lorsque d'autres traverseront des périodes difficiles, il faudra qu'à notre tour nous sachions tendre la main.

Ensemble, nous serons toujours plus forts.

Bruno Marty, Maire de La Réole

Sommaire

- p. **3**
à **7**
- ### PROJET DE VILLE
- La Réole, petite ville de demain
 - « Le Jardin sur le Toit », un projet d'habitat participatif innovant en cours de finalisation
 - Résultats de la consultation publique sur le réaménagement de la rue Armand Caduc
 - Jardin public : les travaux vont démarrer !
- p. **8**
à **11**
- ### BUDGET
- Voté
 - Des réalisations utiles à toutes et tous
- p. **12**
à **13**
- ### PATRIMOINE
- Nouveauté pour cette année : les Pauses Patrimoines !
 - Le futur Pays d'art et d'histoire
 - Actions éducatives
 - Rendez-vous La Réole 2021
- p. **14**
- ### CULTURE
- Agenda
 - Annus horribilis pour la culture ... mais on vaincra !
- p. **15**
- ### ALIMENTATION
- Vers Egalim 2022
 - Le nouveau « cuistot »
- p. **16**
- ### SOLIDARITÉ
- Une vague de solidarité... et un immense merci !
- p. **17**
à **18**
- ### SPORT
- Les sportifs Réolais sont partagés entre désarroi et espoir, entre mal-être et attente
 - La danse dans tous ses états
- p. **19**
- ### LA PAROLE AUX ÉLUS
- Les élus de la majorité et de l'opposition
- p. **20**
- ### COMMERCE
- Tous les commerces sont essentiels !
 - La Réole pratique

La Réole, petite ville de demain !

Après avoir été retenue au programme « revitalisation des centres bourgs » en 2014, la ville a été une nouvelle fois retenue dans un dispositif national. Le 15 décembre dernier, La Réole a été désignée lauréate du programme national « Petites villes de demain » parmi les 1 000 territoires sélectionnés au niveau national. « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes (moins de 20 000 habitants) et des territoires alentour, en accompagnant pendant 6 ans les collectivités dans des trajectoires dynamiques

et respectueuses de l'environnement : amélioration de l'habitat et du cadre de vie, développement des services et des activités, valorisation du patrimoine bâti et paysager, accompagnement de l'activité commerciale...

La commune poursuit les actions qu'elle a entreprises pour reconquérir le centre-ville mais aussi pour conforter son rôle de centralité au sein du territoire du Réolais en Sud-Gironde. Elle va pouvoir bénéficier de l'accompagnement financier et technique de la part d'un grand nombre de partenaires.

« Le Jardin sur le Toit », un projet d'habitat participatif innovant en cours de finalisation



[1]



[2]

[1] Impasse du Loup
et [2] place Michel Dupin
avant les travaux.

La démarche, menée en partenariat avec le bailleur public Gironde Habitat, a débuté en septembre 2016 avec un café-débat autour de l'habitat participatif organisé à la crêperie de « L'Échoppe ». Puis plusieurs années de travail ont permis de co-construire un projet d'habitat avec les futurs habitants tant au niveau architectural qu'au niveau de la future vie de la résidence dénommée « Le Jardin sur le Toit ». Le projet compte 11 logements collectifs allant du T2 au T4 ainsi que des

espaces communs : toiture terrasse paysagée, buanderie, atelier. Une salle commune est également prévue et sera gérée par l'association « Les Amis du Jardin sur le Toit » qui regroupe les habitants de la résidence et leurs soutiens.

Les bâtiments sont construits en matériaux bio-sourcés dans un souci de préservation de l'environnement : structure des bâtiments en bois, enduits à la chaux, isolation en chaux chanvre ou en laine de bois, etc.

Une nouvelle venelle piétonne sera créée et reliera l'Impasse du Loup à la Rue Michel Dupin tout en traversant l'enceinte médiévale classée Monument Historique.

La démarche partenariale a guidé l'ensemble du projet et l'opération a ainsi pu bénéficier d'un soutien financier important de la part de l'ensemble des cosignataires (commune de la Réole, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine et Département de la Gironde) de la convention-cadre « La Réole 2020 ».

Résultats de la consultation publique sur le réaménagement de la rue Armand Caduc

La commune s'est engagée dans le réaménagement global de la rue Armand Caduc, artère commerciale historique du centre-ville, et de la Place de la Libération, place historique et carrefour central de la ville. Ce projet a notamment pour ambition de rendre ces espaces publics plus agréables, conviviaux mais aussi plus vertueux au plan environnemental.

Dans ce cadre, une consultation publique a été réalisée fin 2020 et a mobilisé plus de 550 participants. Pour une grande majorité des sondés, les priorités sont les suivantes :

- améliorer la sécurité des piétons avec une piétonisation souhaitée à plus de 70% ;
- participer au maintien et au développement de l'offre commerciale ;
- lutter contre les incivilités.

D'autres champs d'action ressortent :

- améliorer la propreté,
- végétaliser la rue,
- rendre la rue accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le projet prendra en compte ces résultats pour les aménagements futurs : piétonisation de la rue et accessibilité, végétalisation des espaces publics et des pieds d'immeubles et installation de containers enterrés sur la place de la Libération pour éviter le recours à des bacs individuels ou le dépôt de déchets sauvages.

Le projet de réaménagement sera complété par d'autres projets à venir, afin de prendre en compte l'enjeu de la sécurité (déménagement prochain de la police municipale à proximité de la place de la Libération) et l'enjeu du commerce (recrutement d'un manager de commerce à la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde dans le cadre du programme « Petites Villes de demain ») notamment.

L'objectif est de pouvoir engager les travaux sur la Rue Armand Caduc, dès



la fin de l'année 2021 (par tronçons successifs), puis sur la Place de la Libération à compter de l'été 2022. Une information spécifique sera faite aux commerçants, aux riverains et aux habitants, en amont des travaux, sur le nouveau plan de circulation envisagé

et le phasage des travaux. Très prochainement, une fiche décrivant le projet et récapitulant le calendrier prévisionnel, le budget des travaux, les financements obtenus, etc. sera diffusée sur le site internet de la ville.



[2]



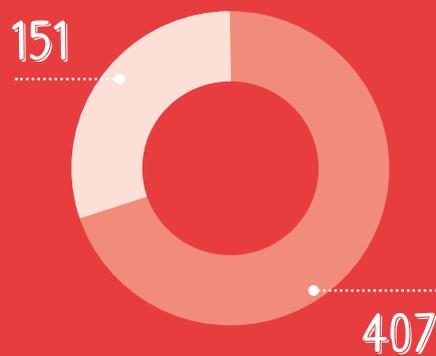
[1] Place de la libération (simulation).

[2] Bas de la rue Armand Caduc (simulation).

[3] Haut de la rue Armand Caduc (simulation).

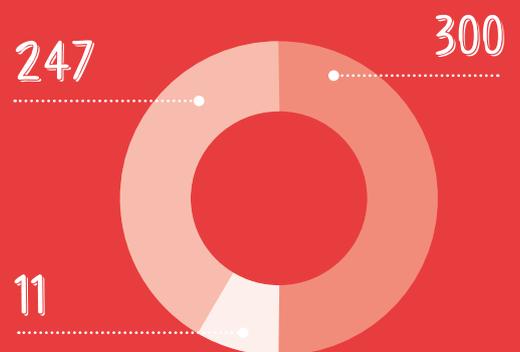
Réponse aux questions

« Selon vous, la rue Armand Caduc doit-elle devenir piétonne ? »



● OUI ● NON

« Selon vous, le revêtement du sol de la rue doit être composé de... ? »



● BÉTON DÉSACTIVÉ DE COULEUR CLAIR
● PAVÉS ● NON RENSEIGNÉ

Jardin public : les travaux vont démarrer !



Les espaces publics situés aux abords du Prieuré, vont être prochainement réaménagés. Les travaux débuteront en juillet 2021 sur le Jardin Public afin de revaloriser ce balcon paysager sur la Garonne et cet espace de nature en cœur de ville.

Le projet prévoit, à la fois, la recomposition du dessin originel du jardin, de nouveaux revêtements de sol, un mobilier urbain adapté aux nouveaux usages ou encore la mise en lumière de ces espaces.

Le projet se poursuivra en 2022 par :

- La création d'une liaison douce entre l'Esplanade des Tilleuls et les Quais de Garonne, sous la forme d'un ascenseur urbain adossé au rempart, qui permettra de desservir la Régie et le Jardin Public, puis débouchera sur une passerelle inédite jusqu'à l'Esplanade des Tilleuls.
- Le réaménagement de l'Esplanade des Tilleuls afin d'en faire un vaste espace arboré, offrant la possibilité d'accueillir des événements ponctuels et des espaces rencontres de convivialité.
- La mise en valeur de la Belle Terrasse, où se dresse, de tout son long, l'une des plus belles façades du Prieuré.
- La restauration des façades situées en pied d'ascenseur : Tour Brodequin, ancien bâtiment de la Croix-Rouge et Régie.



Un partenariat inédit entre la Ville de La Réole et le Groupe La Poste pour la lutte contre l'habitat indigne

Dans le cadre du Projet de Ville de La Réole, le service communal de lutte contre l'Habitat Indigne poursuit ses missions d'information et d'accompagnement auprès des habitants. C'est dans cette optique que les services de La Poste ont été associés, le facteur étant repéré comme une interface majeure entre collectivité et

habitants, sur le sujet notamment de la sensibilisation au signalement de situation de logements potentiellement indignes.

Cette expérimentation, unique en France et menée en octobre 2020 sur le quartier réolais du Bourg-Neuf, entre dans le programme de réhabilitation entrepris par la ville. La médiation de l'information

municipale via le facteur, visage familier des habitants du quartier, a permis de mieux sensibiliser locataires et propriétaires occupants à la question du mal-logement et, au moyen d'un dépliant réalisé pour l'occasion, de les aiguiller vers les services municipaux ou de la Maison de l'Habitat pour mettre fin au caractère d'insalubrité constaté.

Voté !

Après avoir débattu des orientations budgétaires, les élu.e.s ont voté le budget de la Ville lors du conseil municipal du 14 avril 2021. Quelle répartition des dépenses ? Quels investissements ? Décryptage.

Comprendre le budget 2021

Le budget d'une commune est constitué de dépenses et de recettes.

Les deux premières sources de recettes sont les impôts locaux – qui n'augmenteront pas cette année – et des financements de l'État.

Les dépenses, quant à elles, se répartissent en trois catégories : les dépenses d'investissement, les dépenses de fonctionnement et le remboursement des emprunts (la dette).

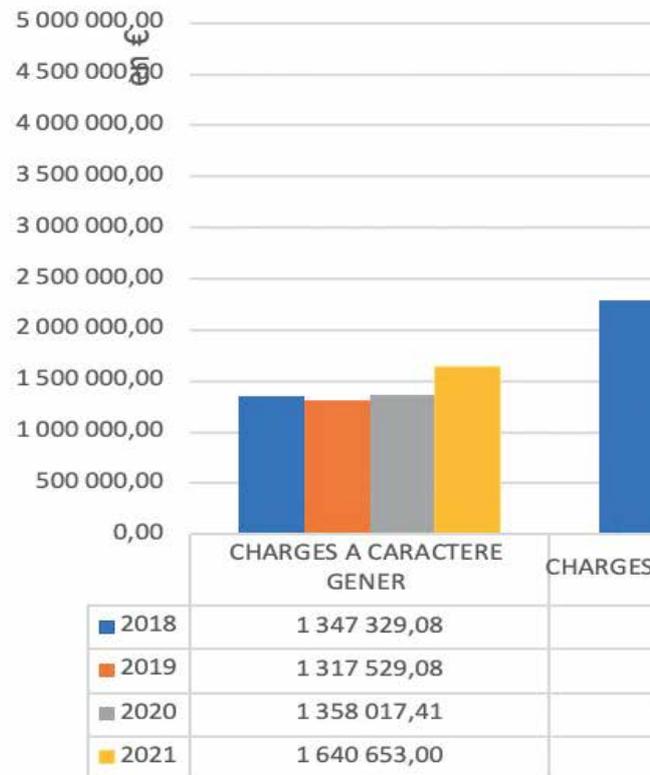
Ces dépenses traduisent les actions destinées à l'amélioration du service public pour les Réolaises et les Réolais.

En 2021, les dépenses réelles de fonctionnement devraient s'élever à 4,5 millions d'euros (à peu près identiques à celles de 2019).

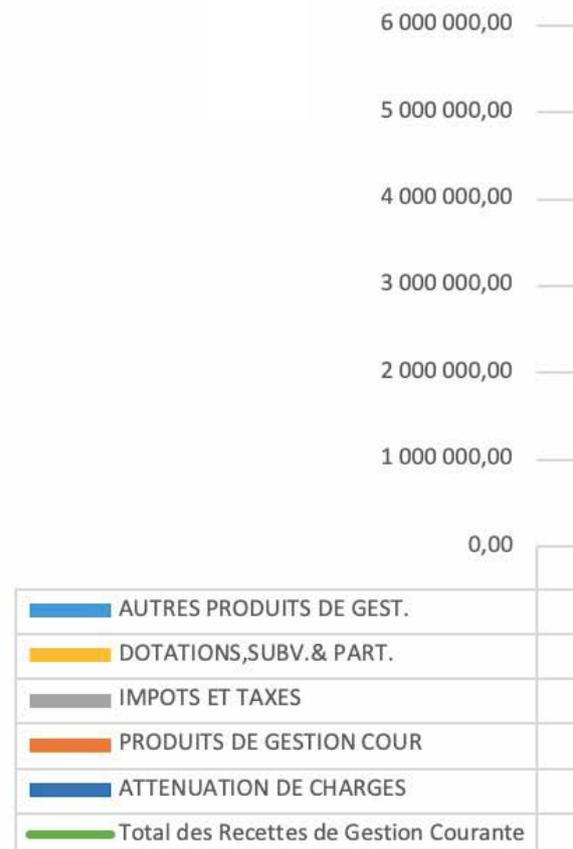
Profitant de charges financières quasiment divisées par deux suite à la renégociation de plusieurs prêts bancaires fin 2020 et de nouvelles ressources (dotation de solidarité rurale « cible »), l'épargne dégagée par la section de fonctionnement est satisfaisante pour financer une grande partie des investissements prévus pour être réalisés en 2021.

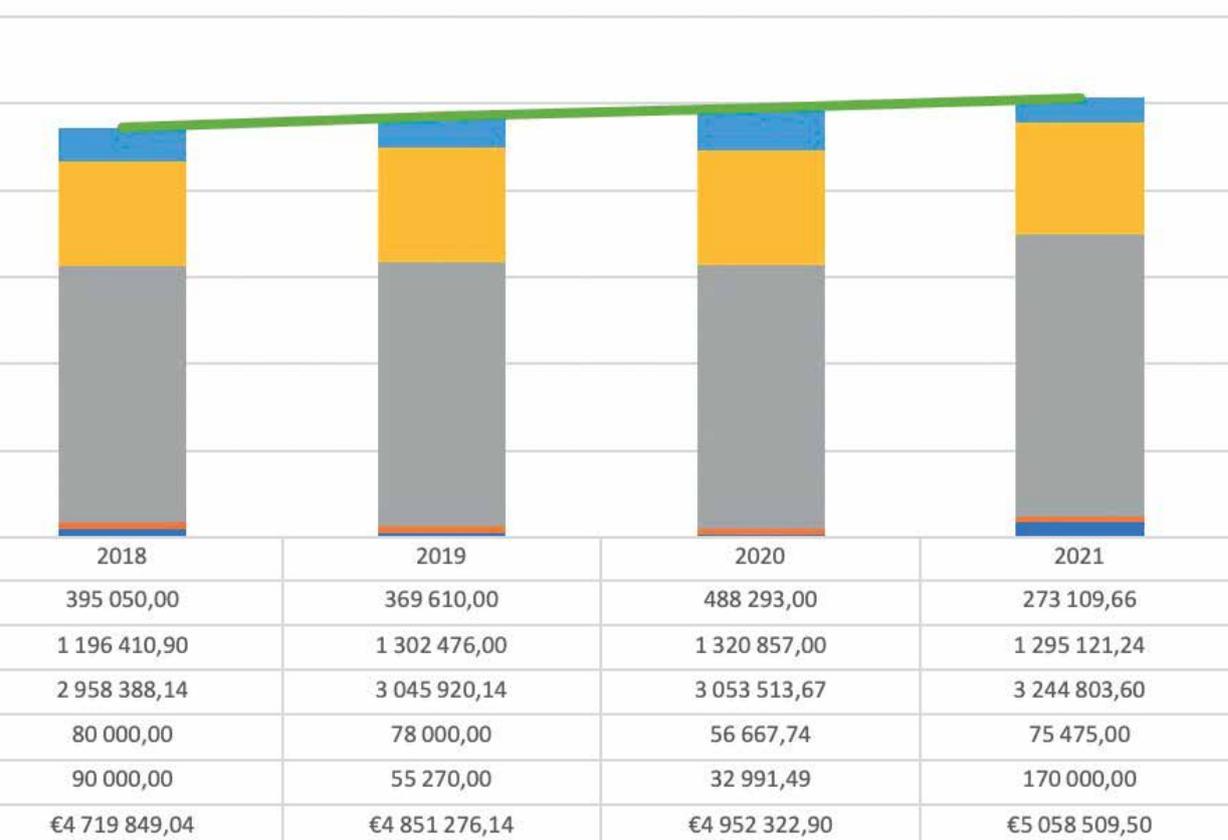
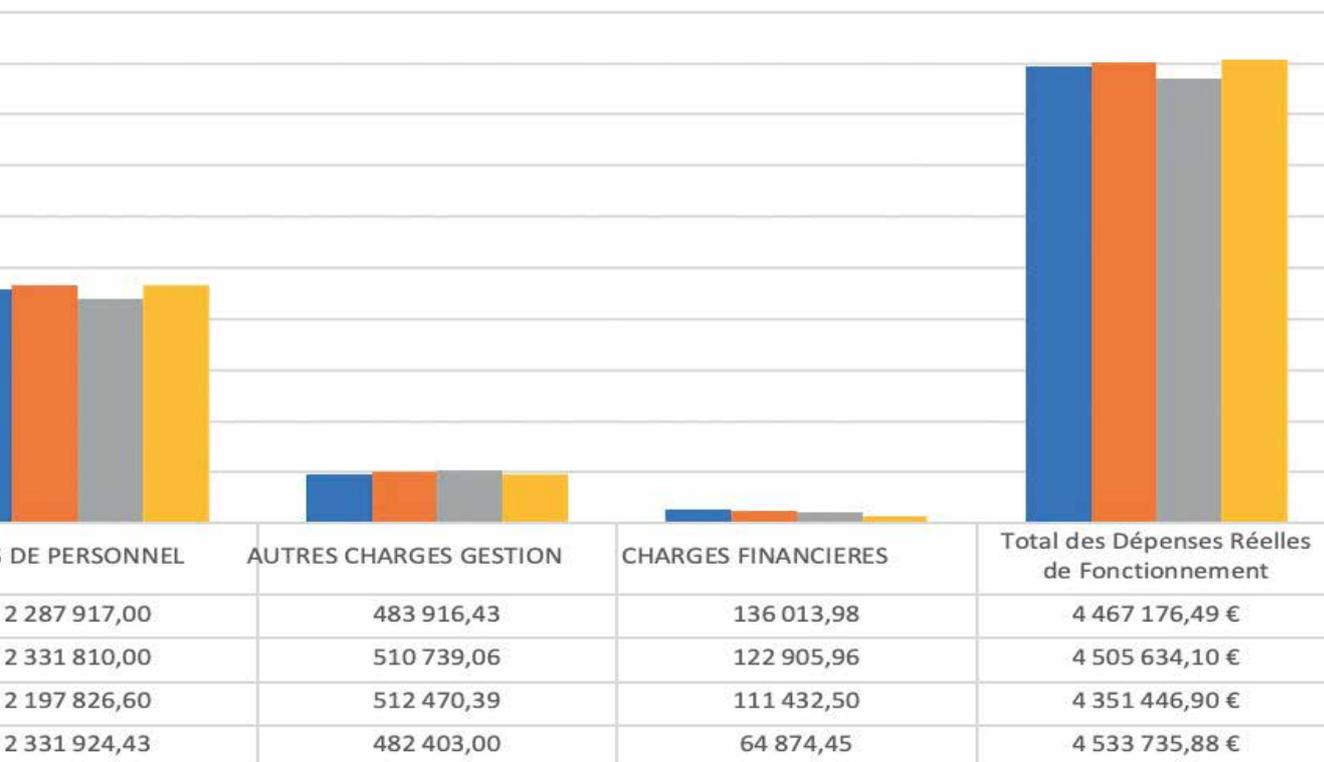
Les dépenses d'investissement, programmées sur plusieurs exercices, portent cette année sur la rénovation et la réhabilitation d'une partie du patrimoine vieillissant ainsi que sur la modernisation des infrastructures de réseaux mais seront marquées par le démarrage des travaux de réaménagement du cœur de ville.

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN EUROS



ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CHARGES DE FONCTIONNEMENT EN EUROS





Des réalisations utiles à toutes et tous

Au total, près de 3,3 Millions d'euros de dépenses pourraient être engagées fin 2021, (comprenant les opérations restant à clôturer et les nouvelles à lancer).

Un patrimoine à rénover et à maintenir

Dès 2021, des travaux importants de voiries seront réalisés pour un montant de 350 000 €. Ils permettront à la fois de remettre en état les routes mais aussi de créer de nouveaux aménagements pour la sécurité des piétons.

De nombreuses toitures seront également reprises dont celles de l'ancien Hôtel de Ville et de l'immeuble « porte de Garonne ».

Pour offrir des espaces toujours plus agréables à nos jeunes, 126 000 € de dépenses sont prévues pour la rénovation de nos infrastructures scolaires.

Des aires de jeux devraient également être revues et remplacées notamment au parc de Calonge, devant les écoles et au lotissement du Mirail pour près de 120 000 €.

La Ville a prévu de recourir dans les prochains mois aux services de la régie municipale afin de procéder au remplacement sur plusieurs années de **l'ensemble des systèmes d'éclairage public par des lampes LED et système de gestion plus intelligent.**

Ainsi près de 100 000 € de nouveaux matériels devraient être déployés cette année afin d'améliorer le confort de la population et produire des économies non-négligeables. Enfin, l'année 2021 sera marquée par le démarrage des grands travaux.

Plus de 930 000 € seront dédiés à la liaison Ville Haute - Ville Basse, 256 000 € à la rénovation de la rue Armand Caduc, 107 000 € à la création d'un parking à proximité de la place de la Libération, tout comme 102 000 € au futur parking de l'ancienne gendarmerie.

Notre ville entame sa mutation qui devrait s'achever d'ici 2022. Cette transformation permettra à tous de profiter d'un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement.

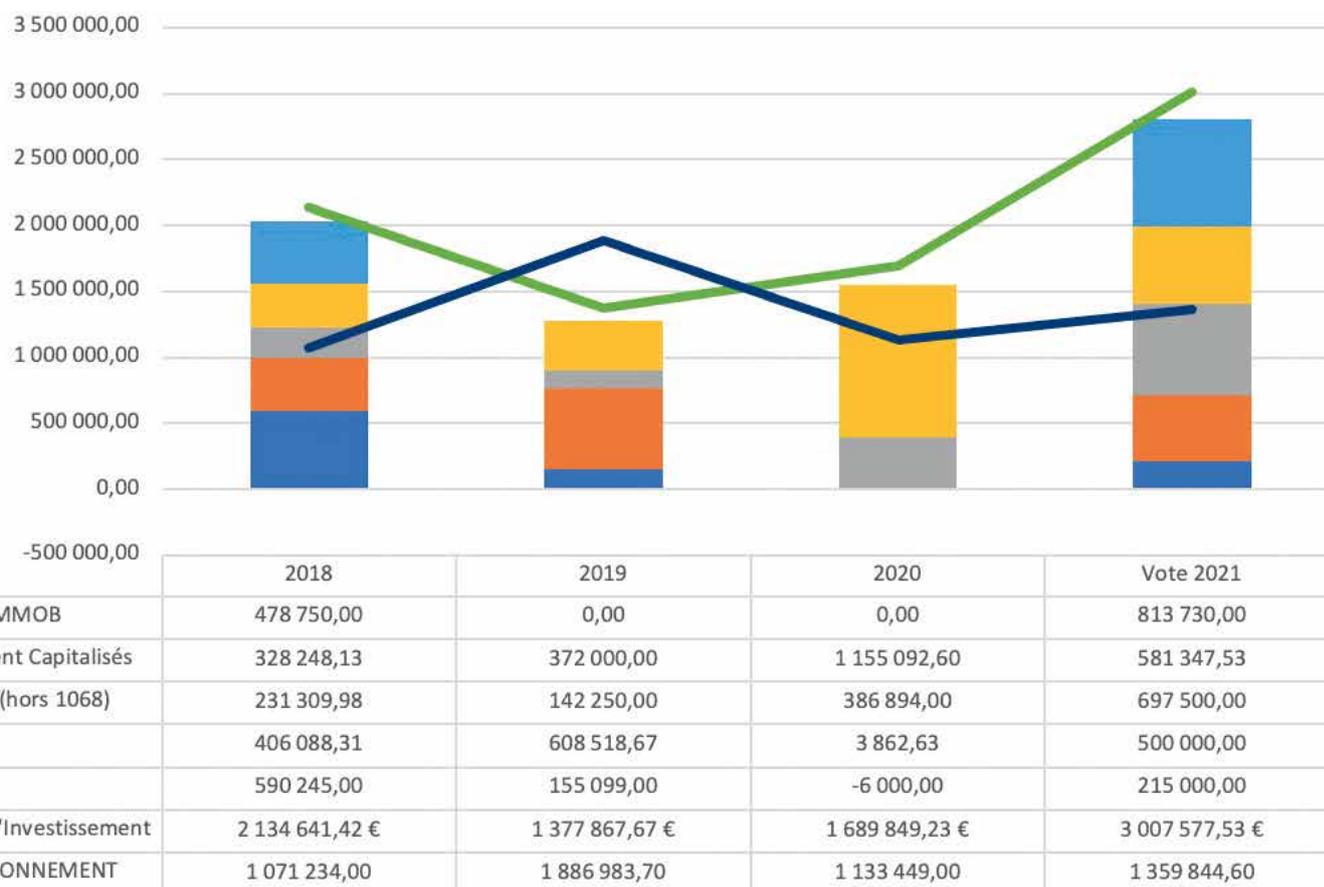
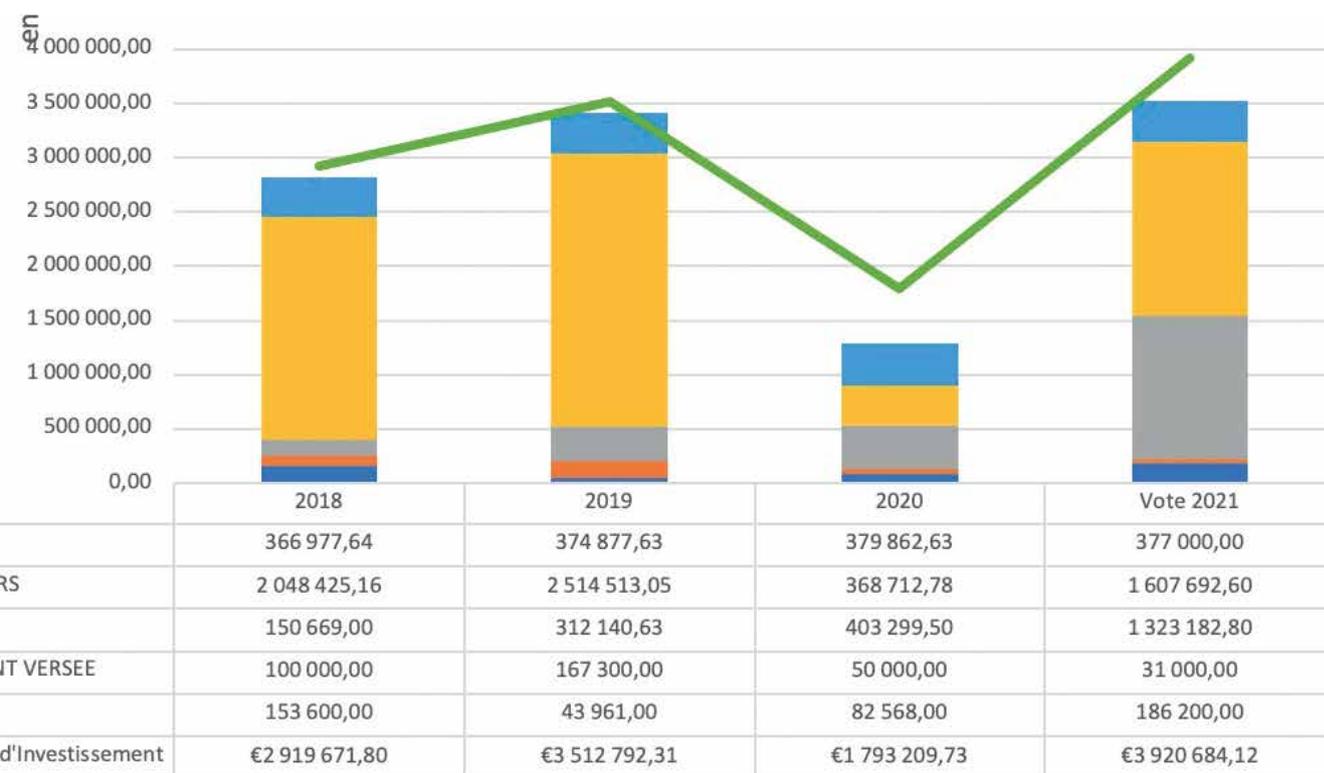
Tous ces travaux peuvent être réalisés sans augmenter les impôts grâce aux nombreux financements que la Ville a su mobiliser auprès de ses partenaires (Conseil Départemental, Région, Etat, communauté des communes, banque des territoires, ...).

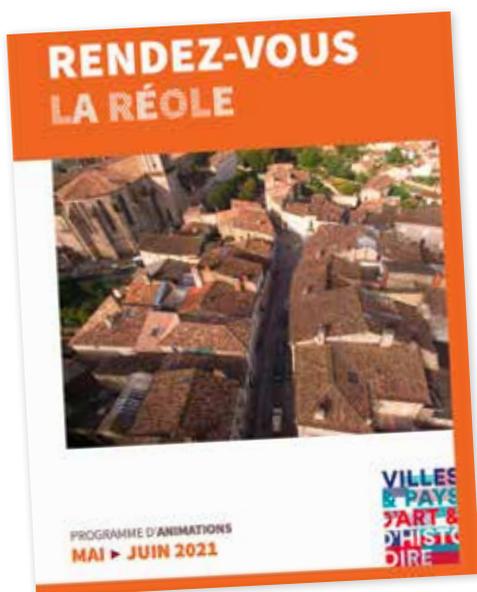
ÉVALUATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN EUROS



ÉVALUATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN EUROS







Rendez-vous la réole 2021

Le programme d'animations « RENDEZ-VOUS LA REOLE » du printemps 2021 sera prochainement disponible en mairie et à l'office de tourisme de La Réole. Retrouvez nos guides-conférenciers pour de nouvelles découvertes du patrimoine.

Pour rappel, conformément aux exigences du label, toutes les animations organisées dans le cadre du label sont menées par des guides-conférenciers titulaires d'une carte professionnelle. En raison de la situation épidémique, les places seront limitées pour toutes les animations sur site. **Les réservations préalables sont donc obligatoires et se font exclusivement par téléphone au 06 19 76 16 33.** Le port du masque et le respect strict des gestes barrières seront également exigés des participants.

Nouveauté pour cette année : les Pauses Patrimoines !

Des podcasts (enregistrements audios) sur le patrimoine de La Réole sont diffusés tous les mois sur la page Facebook du service. Profitez de quelques minutes de détente pour vous laisser conter l'histoire et le riche patrimoine de notre belle cité millénaire.



Le futur Pays d'art et d'histoire

Le projet d'extension du label de La Réole vers un futur Pays d'art et d'histoire se poursuit en partenariat avec les CDC du Réolais en Sud Gironde, Rurales de l'Entre-Deux-Mers, du Bazadais, du Sud Gironde, de Convergence Garonne et des communes de La Sauve et de Meilhan-sur-Garonne (47).

Un Conseil de Pays s'est réuni en septembre 2019 à Saint-Macaire et la proposition de portage du label par le Pôle territorial du Sud Gironde a été validée. La prise de compétence par cette structure ainsi que l'établissement d'une nouvelle gouvernance pour le futur PAH sont en cours.

En parallèle, la rédaction du dossier de candidature se poursuit et des premières actions d'animations dans le réseau des communes villes pilotes seront mises en place cette année pour la saison estivale.



Actions éducatives

Malgré la situation sanitaire, le service « Ville d'art et d'histoire » poursuit ses actions éducatives auprès du jeune public, en particulier les scolaires. Des visites guidées de la ville médiévale ont notamment été organisées en mars 2021 pour 2 classes de 5^e du collège Paul Esquinance de La Réole.

Ces sorties, organisées dans le cadre d'un projet de découverte du patrimoine local avec le soutien de la DRAC Nouvelle Aquitaine et en partenariat avec l'association CLEM Patrimoine, ont permis aux élèves de redécouvrir le riche patrimoine de la cité médiévale.

Pour rappel, conformément au souhait de l'équipe municipale de La Réole, les interventions des guides-conférenciers sont gratuites pour tous les établissements scolaires de la commune. Le service « Ville d'art et d'histoire » se tient donc à la disposition des enseignants pour toute demande d'intervention (visites guidées, ateliers pédagogiques



ou autres) au cours de l'année scolaire. Les interventions se font « à la carte » en concertation avec l'enseignant(e) et son projet pédagogique. La découverte du patrimoine local peut à la fois permettre d'illustrer un cours, de mettre en pratique les apprentissages fondamentaux

ou d'introduire une thématique avant son développement en classe.

Afin de faciliter les échanges et ouvrir des pistes de travail, une brochure de présentation de l'offre éducative du service est disponible sur simple demande.

agenda

➔ 19 mai au 27 juin

Ouverture du Chemin des Arts. Exposition de peinture de Raymond Dirlès à l'ancien hôtel de ville.

➔ 22 mai

Concours de peinture dans les rues de la ville.

➔ 29 mai

Concert Vox Cantoris

➔ 21 juin

Fête de la musique «retour aux sources» avec des scènes ouvertes.

➔ 26 juin

Musicacité.

➔ Juin, juillet, août

Exposition des planches de BD de Jean-Denis Pendanx au prieuré.

➔ 3 au 4 juillet

Les mains du patrimoine.

➔ 3 au 25 juillet

Exposition de peinture de Valérie Petit à l'ancien hôtel de ville.

➔ Juillet et août

Exposition de sculptures aériennes de Rémi Polack au centre ville.

➔ Juillet et août

Installation par le collectif Prise de Terre dans les jardins et cours de l'ancienne prison.

➔ 3 au 25 juillet

Exposition de Valérie Petit à l'ancien hôtel de ville.

➔ 30 et 31 juillet

Théâtre au prieuré avec *Les Ateliers d'Amélie*.

➔ 31 juillet au 29 août

Exposition de peinture de Pascale Vergeron à l'ancien hôtel de ville.

➔ 30 juin au 1^{er} septembre

Les mercredis en musique chaque mercredi de l'été à 19h avec différents concerts (jazz, piano, harpe, guitare...).

➔ 4 septembre au 3 octobre

Exposition photo à l'ancien hôtel de ville.

D'autres événements sont en cours d'organisation. Les expositions à l'ancien hôtel de ville sont ouvertes tous les jours sauf le mardi de 14h30 à 19h.



Annus horribilis pour la culture...mais on vaincra!

Le monde de la culture traverse une période difficile, c'est le moins que l'on puisse dire. Malgré cette situation inquiétante et le manque de visibilité, la mairie de La Réole a fait le choix de maintenir ses manifestations culturelles. Ce fut le cas en 2020 et ça le sera aussi cette année. Rendons hommage aux acteurs du monde culturel réolais qui ont su garder leur enthousiasme et leur énergie malgré les annulations et l'absence de public. Ils l'ont montré par des actions ponctuelles et des campagnes d'affichage, mais surtout en gardant le cap et en travaillant encore et toujours sur des projets.

Nous les soutenons et continuerons de le faire.

Tôt ou tard, les restrictions seront sinon levées, du moins assouplies. A ce moment là, nous compterons sur vous pour les soutenir en fréquentant le cinéma, les associations, les expos, les concerts... Ils sont notre richesse. La culture est notre richesse.

Vers Egalim 2022

• **Loi EGALIM Novembre 2018** : Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation, saine, durable et accessible à tous. Un volet sur la restauration collective avec notamment une obligation :
« En valeur d'achat de 50% de produits de qualité et durable dont 20% de produits bio en restauration collective d'ici janvier 2022 ».

• **Engagement de la ville de La Réole** : Dès 2011 et bien avant la loi EGALIM, la ville de La Réole a défini un projet politique autour de l'alimentation locale de qualité via : la mobilisation des producteurs locaux, la rédaction de marché public adapté à l'offre locale ou encore des opérations de repas « 100% locaux ».

• **Depuis 2020** : accompagnement de la Chambre d'Agriculture de la Gironde dans le cadre de financements de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la démarche alimentaire de territoire du Sud Gironde.

• **La collectivité adhère à l'association « Aux prés des cuisiniers »** qui favorise la mutualisation entre acteurs du territoire pour améliorer



Signature de la convention.

l'accès à une alimentation locale de qualité en restauration collective

Objectif de la convention qui a été signée entre la ville de La Réole et la Chambre d'Agriculture :

• **Intensifier la part de produits locaux en restauration collective**, aujourd'hui 8% des achats sont

réalisés en local (hyperproximité avec des producteurs situés à moins de 20 km). Objectif de la ville de La Réole : 20% de produits locaux.

• **Avoir une approche transversale en travaillant à la fois sur la mobilisation des producteurs**, la sensibilisation des équipes de cuisine, la gestion du coût et la communication auprès des convives.



Le nouveau « cuistot »

Après une formation artistique universitaire, un parcours dans l'accompagnement des jeunes de 16 à 26 ans, puis une création d'entreprise en brasserie sur la commune de Saint Macaire, Anthony Sallenave a souhaité intégrer la restauration collective.

Reçu au CAP cuisine en 2016 et donc après plusieurs années au service des étudiants au CROUS de Bordeaux, il a fait le choix de travailler dans une structure à taille plus humaine et être au plus proche de chez lui.

« C'est avec plaisir que je rejoins l'équipe de cuisine de La Réole, au service des jeunes enfants de la commune, mais aussi des plus anciens. »

Une vague de solidarité... et un immense merci !

Au début du mois de février, alors que les eaux de la Garonne montaient, nous avons reçu un flot de messages par mail, par téléphone et sur les réseaux sociaux pour apporter de l'aide aux sinistré.e.s. La plateforme « La Réole solidaire » créée à l'occasion du premier confinement a été réactivée une nouvelle fois pour accueillir ces propositions et faire qu'elles rencontrent les besoins de celles et ceux qui faisaient face à ces inondations.



Ravitainer, évacuer, héberger, nettoyer

On saluera les pêcheurs du Réolais qui ont répondu présents en mettant à disposition des barques mais aussi les supermarchés qui ont prouvé de solidarité (Intermarché, Lidl, Netto, But), ainsi que l'Aide alimentaire et les Restos du Coeur pour que soient ravitaillées les personnes qui ne pouvaient plus quitter leur domicile.

Les pompiers ont comme toujours, été à la hauteur des événements pour évacuer les habitant.e.s qui devaient quitter leurs immeubles et maisons.

Des entreprises et des particuliers ont aussi aidé au pompage. Nous pouvons être fiers des agents municipaux qui n'ont compté ni leurs heures ni leur énergie.

La Région Nouvelle-Aquitaine a ouvert l'internat du lycée Jean Renou et mis



à disposition son personnel pour que ces personnes évacuées des communes de La Réole, Blaignac, Fontet ou Floudès puissent être accueillies dans l'urgence dans les meilleures conditions possibles. La communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde, ses élu.e.s et ses agents ont contribué à organiser ces opérations. Des dizaines de bénévoles se sont proposées pour aider au nettoyage des habitations ou pour ouvrir leur porte à des sinistré.e.s.

Des tonnes de dons de vêtements et de meubles

Par ailleurs, beaucoup se sont mobilisés pour collecter des vêtements

ou proposer des dons. L'association Solid'Avenir a ouvert ses locaux pour stocker et distribuer des vêtements et du matériel pour les enfants. Face à l'afflux des dons, des bénévoles ont trié, rangé, distribué ces vêtements.

Nous avons reçu plus de 125 offres de dons de meubles et d'électroménager. Face à cet afflux venu de toute la Gironde et parfois de plus loin, nous avons ouvert notre fichier de dons aux communes sinistrées du Réolais en Sud-Gironde. Des bénévoles ont transporté dans leurs véhicules des meubles et de l'électroménager.

Bravo et merci à toutes et tous !

Les sportifs Réolais sont partagés entre désarroi et espoir, entre mal-être et attente

Fortement impacté par la crise sanitaire, le sport amateur a vécu deux étranges années 2020 et 2021. Confinement oblige, les clubs ont dû cesser entraînements et compétitions, sifflant ainsi la fin de leurs saisons. La rentrée 2021 s'est effectuée en douceur, entre restrictions et obligations, gestes barrière, interdictions de vestiaires, gel hydro, référents Covid...) et fin octobre, nouvel arrêt ; complet cette fois. Touché comme de nombreux autres secteurs, celui du sport amateur se voit fragilisé par la chute de 26% du nombre de licenciés en moyenne sur le territoire national. Bien que les situations demeurent très différentes selon les disciplines, les associations Réolaises ont le cœur à l'ouvrage et se projettent déjà vers la rentrée sportive de septembre car elles y croient. Il est grand temps de revoir nos jeunes et moins jeunes fouler les terrains, explorer les chronos sur les pistes, enfiler un kimono, réussir un lancer franc, compter les points de la victoire, monter sur les podiums... et s'étreindre d'une accolade, signe de fair-play.

Merci à vous tous, Présidents, dirigeants, coaches, éducateurs, bénévoles qui êtes encore et toujours là. Vous qui malgré les incertitudes, êtes prêts à accueillir de nouveau tous ces jeunes assoiffés de sport, de compétition, de bien-être et de lien social.

Vive le Sport !



La danse dans tous ses états

Rencontre avec les écoles de danse de Fleur Verron (*A Corps Danse*) et Elodie Saint Martin (*Temps Danse*).



Fleur Verron

J'ai commencé la danse à La Réole avec Christine Arrouays Haas. C'est elle qui m'a transmis la passion de la danse et du spectacle. Après le lycée je passe par le jeune Ballet d'Aquitaine puis Paris où je fréquente les grands centres (Harmonic, Choreia, Rick Odums) pour me former, je suis danseuse à Disneyland Paris et dans diverses compagnies. Chorégraphe au Club Med, je décide de revenir et pose mes valises là où tout a commencé et crée *A Corps Danse*.

Dans mes cours j'aime transmettre la technique en la rendant expressive, expliquer le chemin corporel du mouvement, comprendre l'intérêt de cet apprentissage afin d'emmener les élèves vers l'interprétation, trouver le plaisir de se libérer par la danse. Avec la compagnie que j'ai créée, nous exportons La Réole, à Mantes la Ville, Disneyland Paris, et partout où nous le pouvons. Le groupe perfectionnement, antichambre de la compagnie, permet d'associer les plus jeunes à certains projets et de faire naître de beaux artistes.

Pourquoi tu dances ?

Car c'est ainsi que je m'exprime le mieux, cela fait partie de moi, c'est mon oxygène. C'est aussi ma façon de partager ma passion à travers *A Corps Danse* qui est devenue une vraie et belle famille. Il y a de la vie là où il y a de la danse.

- Projets Ecole *A Corps Danse*
- Participation au concours Régional Aquitain
- Participation au concours Céleste à Paris
- Représentation à Disneyland Paris pour la 3^{ème} année (si date maintenue)
- Quelques projets de clips
- Gala de fin d'année en extérieur

Suite de la page 17



Elodie Saint Martin

J'ai commencé la danse à l'âge de 9 ans. Un loisir qui me permettait de retrouver mes copines. A 16 ans, j'ai voulu en faire mon métier. J'ai donc enchaîné les heures de travail et les stages pendant les vacances. Le bac en poche, je suis venue à Bordeaux pour suivre ma formation, puis au centre Rick Odums à Paris, puis retour à Bordeaux. Depuis 2008, j'enseigne à La Réole et à Rauzan.

J'aime la danse, j'aime la pédagogie et j'aime l'anatomie : je mets chaque ingrédient dans mes cours.

En septembre 2019 et en accord avec le collège Paul Esquinance de La Réole, j'ai ouvert une option Classe et Danse dans laquelle des élèves viennent suivre des cours deux fois par semaine grâce à un emploi du temps aménagé. Cette même option a également été ouverte au Lycée Jean Renou de La Réole en 2020 afin de permettre la continuité de la discipline par les élèves.

Pourquoi tu dances ?

Pourquoi je fais danser ? La danse est pour moi un intermède, une pause. Un moment où on ne pense plus à ses petits ou grands tracas. On prend du plaisir à travailler, transpirer, tester des nouvelles choses, sentir la musique. Faire progresser les élèves tout en respectant leur corps et leur personnalité, qu'ils aient confiance en eux, au moins dans ce temps de danse.

Et la crise sanitaire dans tout ça ?

Réponse d'une seule et même voix :

Nous avons toutes les deux tout fait pour maintenir le lien depuis le premier confinement.

À l'arrêt des cours en présentiel, des tutos par vidéo et des jeux ont été proposés. En parallèle il y a aussi eu des cours en extérieur en fonction de la météo. Nous gardons les liens grâce aux réseaux sociaux, challenge photo, partage de vidéos, articles, défis (Facebook, insta) les mails, les textos.

Et Fleur d'ajouter : lorsque il m'est impossible de retrouver mes élèves, je continue de donner des cours en visio.

Ce qui est compliqué, c'est d'apprendre du jour au lendemain l'obligation de fermer ou la possibilité de ré-ouvrir. On peut avoir des annonces qui se contredisent en 2 jours. Donc on discute sur un groupe Facebook de prof de danse, on épluche les décrets (qui mettent parfois plusieurs jours à sortir après les annonces TV).

C'est parfois prise de tête et d'une totale incompréhension. Néanmoins, même s'il y a des moments difficiles, on garde le moral. Les parents sont compréhensifs et arrivent à s'adapter au planning et aux lieux qui changent souvent.

Nous avons le soutien et l'aide de la mairie, notamment pour organiser les cours en extérieur : parce que la danse n'est pas essentielle...mais tellement importante.

Deux profs, deux écoles, une même énergie et la magie de la danse. Que le spectacle Re commence !

A Corps Danse
Tél : 06.63.99.24.03
acorpsdanselareole@gmail.com
www.acorpsdanselareole.fr

Elodie Saint-Martin
Tél : 06.18.37.02.04
elodie.sm33@gmail.com
www.elodiesaintmartin.com



Les élus de l'opposition

Ce n'est pas une nouveauté mais la situation a empiré. Avec un taux de chômage de plus de 14% et un taux de pauvreté de 28% (soit deux fois la moyenne nationale pour ces deux chiffres), la vie n'est pas facile pour beaucoup de Réolais. Et avec la crise sanitaire et économique, il faut craindre que les difficultés rencontrées par nombre d'entre vous ne s'allègent pas cette année et viennent en toucher d'autres encore.

Mais pour la municipalité en place, tout va bien ! Tellement bien que la subvention de la Ville au Centre communal d'action sociale va baisser. Inutile d'aider les Réolais dans cette période difficile : ils auront le spectacle des travaux pour se divertir ! Poursuivant sa politique de prestige déconnectée des besoins de la population, la Municipalité va débloquent des sommes considérables pour des travaux à la finalité incertaine. Et dont les subventions attendues, censées tomber du ciel national ou européen, sont à l'état de promesses. Qui n'engagent que ceux qui les croient. De fait, alors que

le budget de fonctionnement de la ville est volontairement limité, celui d'investissement explose. Il n'est bien entendu pas question de se passer d'investissements qui, normalement, servent à préparer l'avenir. Mais les 2 millions d'euros dépensés pour créer une liaison « ville haute ville basse » serviront davantage à satisfaire un ego d'élu qu'à fonder le futur de notre Cité.

Car il y a des moments où il faut préparer l'avenir et d'autres où il importe d'aider à vivre le présent. Nous sommes justement dans un de ces moments où il faut écopier plutôt que construire une piscine pour les 1^{ères} classes. En cette période compliquée pour beaucoup d'entre vous, la Municipalité a fait un choix : des travaux inutiles et démesurés pour attirer des citoyens en mal de verdure plutôt que des aides aux Réolais dans le besoin. C'est la réalité d'un budget qui fanfaronne sur la création d'une ville vitrine plutôt celle d'une ville qui prend soin de ses habitants au quotidien et pas seulement quand la Garonne déborde.

Les élus de la majorité

Chères Réolaises, chers Réolais,

Cela fait maintenant un an que vous nous avez témoigné votre confiance pour vous représenter à la tête de la Ville. Une première année particulière marquée par la pandémie de la Covid 19 et par les crues exceptionnelles de la Garonne. Afin de soutenir et d'accompagner les réolais.e.s dans ces moments difficiles, l'équipe municipale s'est mobilisée pour mettre en place des actions de solidarité qui ont pu aboutir aussi grâce à l'investissement de nombreux bénévoles, preuve d'une synergie entre la municipalité et la population. Preuve en est également la participation de nombre d'entre vous aux commissions ouvertes et aux consultations participatives, qui nous permettent de construire et de travailler ensemble les projets municipaux dans le cadre d'une ville inclusive pour tous et toutes.

Nous nous afférons toujours à la recherche de subventions et le constat est là, nos projets sont largement accompagnés par nos partenaires. Cela nous permet de porter des projets ambitieux qui amélioreront le cadre

de vie des réolais.es, sans augmenter les impôts locaux. Nous sommes d'ailleurs toujours étonnés lorsque les membres de l'opposition votent pour la réalisation de ces projets tout en s'opposant aux demandes de subventions que nous sollicitons auprès de ces partenaires. Quant aux subventions aux associations, elles ont été maintenues et parfois même augmentées.

Également conscients des difficultés rencontrées par de nombreux réolais.es, nous avons augmenté le budget d'aides sociales de la ville de plus de 100 000 €.

Enfin, soyez assuré de notre action sur le terrain qui nous a notamment permis la mise en place d'un centre de vaccination en début d'année, et l'obtention de 7 arrêts supplémentaires en gare de La Réole d'ici la fin de l'année.

Pour finir, nous tenons à vous remercier sincèrement pour tout le soutien que vous nous témoignez depuis le début de ce mandat, à travers vos mots mais aussi votre participation aux actions de la ville.

Police municipale : 06 19 76 16 37

Permanence de monsieur le maire : le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Secours Catholique :
Chantal Bougès au 05 56 71 25 27.
Chaque jeudi de 14h à 16h30

MDSI Maison Départementale Solidarité et Insertion :
sur RDV au 05 56 71 09 10.

Action Sociale : Luc Darcos, adjoint
Le jeudi 10h à 12h sur RDV, mairie

Permanence CAF : Communauté de communes. Renseignements du lundi au vendredi. Un technicien CAF vient le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Assistante sociale MSA
Sur RDV au 05 57 98 25 10

Architecte CAUE :
Mairie sur RDV. Tél. 05 56 61 10 11

Défense consommateurs :
Ancienne école de Frimont,
1^{er} vendredi du mois de 15h30 à 17h

Maison de l'Habitat (SIPHEM)
Gironde / Dropt au 05 56 61 20 75

FNATH accidentés travail et handicapés : 1^{er} jeudi du mois 10h à 12h, salle Marc Morell

Chiens perdus : SPA de Mérignac
05 56 34 18 43

Maison de santé rurale :
médecins, infirmières,
kinésithérapeutes...
au 05 24 25 30 00

Maison des adolescents :
Sur rendez-vous au 05 56 38 48 65

Espace Métiers Aquitaine :
05 57 81 45 65

URGENCES DE L'HOPITAL :
Antenne d'accueil de premiers soins tous les jours de 8h à 20h.
Tél. 05 56 61 52 53
Médecin de garde de 20h à minuit
05 56 61 21 61
Nuit > SAMU 15

TEMPO, le magazine de La Réole - Mai 2021
Magazine de la Ville de La Réole

Tirage : 2 300 exemplaires.

Directeur de la publication :
Bruno Marty.

Coordination, secrétariat de rédaction : Christophe Gardner.

Réalisation : page publique

Crédits photos : Mairie de La Réole
Christophe Gardner et Bernadette Cousin.

Tous les commerces sont essentiels !

Depuis un an, les commerces de notre ville redoublent d'énergie et d'inventivité pour traverser cette pandémie. Malgré les difficultés, nos commerçants sont bien présents et toujours soucieux et heureux de répondre à nos attentes, à nos envies.

Une visite sur le site créé par la ville www.lareole-commerces.com nous permet de réaliser la qualité et la diversité de tous nos commerces. Plus de cinquante commerces indépendants sont ouverts dans notre cœur de ville ; il arrive parfois que nous perdions de vue ce qui est au plus près de nous.

Nouveaux commerces

Salon de coiffure pour Hommes Nourhane



16, rue Armand Caduc.
Ouvert du mardi au dimanche.

Dominique Henrion



19, rue Armand Caduc.
Il vit à La Réole depuis deux ans et vient d'ouvrir une superbe brocante spécialisée dans les années 40, 50 et 60.

Benoît Fabaron – Pizzeria Bon Papa



21 avenue Gabriel Chaigne (ancienne Manufacture des Tabacs).
Pizzas artisanales suivant la tradition napolitaine.
Réservations - Tél : 05 57 28 32 38

Salon de massage Mariam Tifouti



47 rue Armand Caduc.
Malvoyante - « J'ai fait de ma malvoyance un atout » - elle propose des massages personnalisés sur mesure.

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h sur rendez-vous.
Tel : 09 81 29 16 82

Stéphane Trésariou – TRS Racing



16, route de Marmande.
Garage de vente et réparation moto vélo et motoculture. C'est le seul magasin en France à être spécialisé dans la compétition Grasstrack et Speedway.
Tél : 05 56 61 41 51